
Résumé de l'adresse de la société populaire de La Claitte, district de Marcigny, annonçant avoir monté et équipé deux cavaliers ainsi que des dons en argenterie, numéraire et habillement, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société populaire de La Claitte, district de Marcigny, annonçant avoir monté et équipé deux cavaliers ainsi que des dons en argenterie, numéraire et habillement, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 272;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32167_t1_0272_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Citoyens, le district de Mortain chérit la liberté et abhorre la tyrannie; ses habitants ont volé des premiers aux frontières, et marché en masse contre les brigands de la Vendée; ils se rendront toujours dignes de leurs frères ensevelis dans la Belgique et égorgés dans l'île de Noirmoutier. Ceux-ci ont versé leur sang pour la patrie; eh bien! nous mourrons s'il le faut pour soutenir la Constitution.

Nous venons d'envoyer au directeur de la Monnoie de Rouen 117 marcs 7 onces d'argent provenant des dépouilles de nos églises; nous en avons déjà fait partir il y a quelque temps 267 marcs 5 onces; les pauvres prêtres nous défendoient de mettre la main à l'encensoir, nous en avons pourtant encaissé un bien beau qui produira de bien belles pistoles républicaines.»

J. B. ROVINAZ, F. GAUDIN, TOURON,
MURYE, THIRBÈE.

31

Les officiers de santé et les employés de l'hôpital militaire de Montmédy, félicitent la Convention sur ses travaux, l'invitent à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des tyrans. Ils annoncent qu'ils ont monté et équipé un cavalier jacobin, qui vient de partir pour le 11^e régiment de chasseurs à cheval.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Montmédy, 19 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

Les officiers de santé en chef et employés de l'hôpital militaire de Montmédy, félicitent la Convention nationale sur les succès des armées françaises et l'invitent à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des tyrans et de leurs satellites. Ils lui annoncent qu'ils viennent de faire partir pour le dépôt du 11^e régiment de chasseurs à cheval un cavalier jacobin monté et équipé qui est destiné à combattre nos ennemis tandis que nous nous occuperons du soulagement de nos frères d'armes.»

F. MICHEL (*apothicaire aide-major*),
VIENNET (*chirurgien aide-major*),
LAPERRÉ (*chirurgien-major*),
PATÉ (*médecin*), HENRION, LAMMAND,
P. GERMAIN.

32

La société populaire de [La] Claitte, district de Marcigny, annonce qu'elle a monté et équipé deux jeunes cavaliers, qu'elle a fait des dons pour les volontaires, et que les communes de son canton ont imité son exemple; elle dépose 15 marcs 3 onces d'argenterie, 105 l. en numéraire, 601 chemises, 82 paires de bas, 14 paires de souliers, 12 draps, 5 paires de guêtres, et d'autres objets.

(1) P.V., XXXII, 61. Minute du p.-v. (C 295, pl. 984, p. 17). Bⁱⁿ, 2 vent.

(2) C 295, pl. 984, p. 17.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre (1).

33

Le district de Tanargue annonce que le citoyen Etienne Prévot, notaire de la commune de Mayres, a fait don à la patrie du montant de la finance de son office, et que le citoyen Melchior Arin, de la même commune, a fait don d'un habit uniforme complet, de bottes et d'un fusil de munition.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

34

Les administrateurs du district de Brignoles, département du Var, félicitent la Convention sur ses travaux; ils annoncent que la commune de Brignoles a offert à la patrie 130 marcs d'argent, et que les communes voisines s'empresment d'en faire autant.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Brignoles, 10 pluv. II] (4)

« Citoyens représentants,

Nos âmes électrisées, par le feu sacré du patriotisme s'élèvent, s'agrandissent. Elles s'élancent d'un vol rapide jusqu'au sommet de l'auguste Montagne, ce roc inaccessible, l'effroi et la mort des tyrans. Là, elles y contemplant avec un saint enthousiasme, les mouvements sublimes du gouvernement révolutionnaire. Les laves ardentes et volcaniques qu'elle vomit de son sein, sillonnent partout, en traits de flammes, les empreintes salutaires de la terreur.

Le cœur des scélérats contre-révolutionnaires, pulvérisé par la foudre toute puissante de la Liberté, s'agite et se défend pour ainsi dire dans les convulsions de la rage et du désespoir. Le fanatisme, comme une bête féroce qui ne peut dévorer sa proie, ronge son frein, déchire ses flancs irrités. Il expire au milieu de ses efforts impuissants. Les infâmes Brissotins, les vils suppôts de Pitt et de Cobourg, tous les énergumènes fédéralistes, voudroient échapper aux éclats du tonnerre qui gronde sur leurs têtes. Coupables, ils ne le peuvent... Non leur sang coulera sur l'échafaud. Marat, Lepeletier, ces victimes infortunées de la scélérate courroucée le demandent. Ils seront vengés, intrépides Montagnards, voilà votre ouvrage. Le crime pâlit, la vertu triomphe. Oui, que les despotes du Midi et du Nord frémissent. Leurs trônes chancelants rouleront en débris, avec leurs têtes coupables, aux pieds des peuples irrités qui veulent être libres. Oui, tigres altérés de sang, votre heure est sonnée, vous périrez aux accents répétés de la liberté. En dépit de vos fureurs, en dépit de vos infâmes courtisans, la drapeau tricolore flottera depuis la Tamise jusqu'au Danube. O vous, Ministres sanguinaires et cruels d'un Dieu de

(1) P.V., XXXII, 61. Bⁱⁿ, 2 vent.

(2) P.V., XXXII, 62. Bⁱⁿ, 2 vent.

(3) P.V., XXXII, 62. Bⁱⁿ, 2 vent.

(4) C 293, pl. 960, p. 35.